

18
19

SUCRE SUISSE SA
RAPPORT DE GESTION

Avant-propos du président du conseil d'administration	4
Le sucre suisse convainc par sa durabilité	6
Interview avec Steve Howe, le directeur de l'usine d'Aarberg	7
Chiffres clés	10
INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE	
Culture, récolte et transport	12
Transformation et production	14
Marché, marketing et communication	15
Résultat de l'exercice et perspectives	17
COMPTES ANNUELS	
Bilan au 30 septembre 2019	19
Compte de profits et pertes 2018/19	20
Tableaux des flux de trésorerie 2018/19	21
Informations diverses	22
Annexe: principes	23
Informations sur positions du bilan et du compte de profits et pertes	24
Emploi du bénéfice	26
Dividende	27
Rapport de l'organe de révision	28
COMPTES CONSOLIDÉS	
Bilan consolidé au 30 septembre 2019	31
Compte de profits et pertes consolidés 2018/19	32
Flux de trésorerie consolidé 2018/19	33
Informations diverses	34
Annexe: principes de consolidation	35
Informations sur les positions du bilan et du compte de profits et pertes	36
Rapport de gestion du groupe	37
Rapport de l'organe de révision	38
Organes de la société	40



Avant-propos au rapport de gestion de Sucre Suisse SA 2018/2019

La récolte 2018 a été inférieure à la moyenne, tout comme celles des années 2015 et 2016. Les détails sont présentés dans d'autres chapitres du présent rapport de gestion. Le volume des ventes, à 260 000 t, n'est resté stable par rapport à l'exercice précédent que grâce à la réduction des stocks. Les prix du sucre demeurent relativement bas et le résultat équilibré qui a été réalisé n'a pu une fois de plus être atteint que grâce à une dissolution conséquente de la réserve constituée spécialement à cet effet. Les conditions-cadres sont restées difficiles au cours de l'exercice sous revue, et l'UE lutte elle aussi contre les conséquences du nouveau règlement sucre de l'UE. Les surfaces cultivées y sont également en recul, et certaines sucreries ont déjà dû fermer ou vont encore devoir le faire. Il y a également eu,

comme déjà indiqué dans le dernier rapport de gestion, des problèmes au niveau du transport et de l'informatique.

Jetons un œil sur l'exercice en cours: malgré des conditions météorologiques difficiles et des maladies, la récolte 2019 réalisée a été tout à fait réjouissante. La volonté de planter continue à fléchir. Le conseil d'administration et la direction mettent tout en œuvre, en collaboration avec les organisations de betteraviers, pour stopper ce recul, respectivement le stabiliser. Un groupe de travail spécial a été constitué afin d'adopter et de mettre en œuvre des mesures appropriées. Un problème majeur est la maladie appelée SBR (syndrome des basses richesses) qui se propage à partir de l'ouest et qui provoque

une baisse significative des rendements de sucre par hectare. Les professionnels de la technique culturale sont à la recherche de solutions en partenariat avec les obtenteurs. En matière de transport par rail, il existe toujours un potentiel d'amélioration en Suisse occidentale.

Cela dit, on observe également des évolutions et des expériences positives. Dans le cadre du train de mesures mis en vigueur au début de l'année 2019 (cf. également les explications dans le chapitre «Perspectives», à la page 17), le Conseil fédéral a commandé une étude indépendante au sujet de l'économie sucrière suisse. Cette étude a été achevée au mois de novembre passé et présentée au public. Elle met en évidence le fait que les deux sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld travaillent de manière efficace en comparaison avec les usines européennes. L'étude voit un potentiel d'optimisation dans les domaines du transport et de la culture de la betterave. En outre, elle constate très clairement que d'un point de vue économique, une stratégie basée sur une seule et unique usine ne serait pas judicieuse. Voilà qui coupe l'herbe sous les pieds des milieux qui avaient espéré que l'étude aboutisse à un résultat inverse. La fermeture de l'une des usines entraînerait un recul du taux d'auto-provisionnement, ce qui empêcherait par voie de conséquence de respecter les règles concernant le Swissness qui sont si importantes pour la production de sucre en Suisse. Cette étude n'a par ailleurs pas abordé les questions de durabilité et de vision globale de la politique agricole.

Le maintien d'une bonne demande en sucre suisse est également positif, tout comme l'embellie des prix du sucre suisse qui se dessine en raison d'une part des évolutions du prix sur le marché mondial et d'autre part du droit de douane minimal contenu dans le train de mesures susmentionné.

En octobre dernier, le Parlement fédéral a été recomposé. Les partis qui se sont clairement engagés en faveur de la durabilité ont été les gagnants de ces élections. Voilà qui devrait en soi constituer de bonnes nouvelles pour le sucre suisse. Comme déjà indiqué à maintes reprises, le sucre suisse laisse une empreinte écologique 30% meilleure que le sucre de l'UE. Nous voulons encore renforcer cet avantage. Dans l'usine d'Aarberg, une fois la nouvelle centrale à bois mise en service fin 2020, nous produirons le sucre le plus durable et le plus respectueux du climat

d'Europe. Le monde politique va devoir continuer à s'occuper du thème du sucre suisse au cours des prochaines années; la durée des mesures du Conseil fédéral qui ont été évoquées est en effet limitée à 3 ans, et il faudra d'ici là trouver des solutions sur le long terme avec toutes les parties impliquées afin de préserver la production de sucre en Suisse. Nous allons donc voir si pour nos politiciens, la durabilité a pour le sucre suisse autant de poids que dans d'autres domaines.

Fondamentalement, la production de sucre suisse est et reste notre activité principale. Raison pour laquelle nous plaçons également de grands espoirs et beaucoup d'attentes dans le développement du sucre bio. Nous essayons toutefois également de définir et d'identifier des options stratégiques dans des domaines apparentés au sucre. Celles-ci pourront nous aider à générer des revenus supplémentaires qui seront ensuite utilisés pour renforcer notre activité principale. L'évolution des filiales RICOTER et SA des Domaines Agricoles se déroule de manière positive.

Le sucre suisse se trouve toujours dans une période de grands défis. En ces temps difficiles, il est particulièrement important que toutes les parties impliquées fassent preuve de solidarité et que malgré des perceptions parfois différentes, elles se battent pour l'avenir de notre produit et de l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Main dans la main avec les betteraviers, le conseil d'administration, la direction et les collaborateurs vont continuer à œuvrer pour un futur prometteur du sucre suisse.

Mes plus grands remerciements vont à nos actionnaires, nos clients, nos collaborateurs et les organisations de transport pour leur confiance et leur soutien, mais également à tous nos betteraviers qui même en ces temps difficiles restent fidèles à la betterave.

Andreas Blank
Président du conseil d'administration

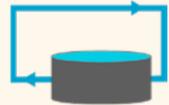
Le sucre suisse convainc par sa durabilité

Les études le prouvent: d'un point de vue écologique et dans une perspective de durabilité, le sucre suisse doit clairement être préféré à celui de l'UE. Sur l'ensemble de la chaîne de production, l'impact du sucre suisse sur l'environnement est inférieur d'environ 30% à celui du sucre de l'UE. Dans la présente édition de notre rapport de gestion, nous expliquons pourquoi nos sucreries indigènes produisent de manière écologique et plus durable que la concurrence étrangère.



Sources d'énergie respectueuses de l'environnement

La majeure partie des besoins en chaleur est couverte à ce jour par le gaz naturel, une source d'énergie fossile qui présente un bon bilan climatique par rapport à d'autres. Le biogaz produit lors du processus de traitement des eaux usées de la sucrerie est utilisé en complément. Dès 2020, une centrale de chauffage au bois sera mise en service à Aarberg; elle couvrira environ 60% des besoins.



Circuit d'eau fermé

Grâce à un circuit interne, les sucreries suisses fonctionnent en autarcie en termes de besoins en eau: en clair, l'eau utilisée provient exclusivement des betteraves. Les ressources en eau sont ainsi préservées et l'impact du traitement des eaux et de l'épuration des eaux usées sur l'environnement s'en trouve réduit.



Efficacité énergétique ambitieuse

Les deux usines d'Aarberg et de Frauenfeld se distinguent par leur grande efficacité énergétique: la chaleur est produite dans des installations de combustion efficaces et les étapes de fabrication suivent des normes strictes en la matière.



Rendement en sucre élevé

Grâce à la forte teneur en sucre des betteraves et à une exploitation très efficace du sucre qu'elles contiennent, les sucreries suisses affichent un rendement en sucre supérieur à la moyenne.



Traitement des eaux usées de haute qualité

Sucre Suisse SA traite les eaux usées des sucreries dans ses propres installations d'épuration des eaux. Les résidus provenant de la production du sucre sont recueillis dans un digesteur afin de produire du biogaz.

Toutes les informations au sujet de la durabilité du sucre suisse se trouvent sur nachhaltigkeit.zucker.ch/fr.

«Pour la filière sucrière, la durabilité de la production est existentielle»

Steve Howe est le directeur de l'usine d'Aarberg. Cet Anglais de naissance travaille depuis 30 ans dans l'industrie sucrière, et il a été le témoin de bouleversements et de progrès techniques considérables. Dans sa fonction au sein de Sucre Suisse SA, il est notamment responsable d'assurer une production de sucre aussi durable que possible. Nous commençons notre nouvelle série en quatre volets de notre rapport de gestion en nous concentrant sur la durabilité de la production.

La notion de «durabilité» est très large.

Que signifie-t-elle pour vous personnellement?

Il est par exemple certainement plus durable que je me rende au travail en train plutôt que de prendre la voiture. Dans le contexte de mon travail chez Sucre Suisse SA (SUS), je conçois la durabilité principalement comme l'utilisation efficace des ressources.

Pourquoi la gestion durable de Sucre Suisse SA est-elle si fondamentale?

Nous devons et voulons travailler de manière durable, et ce pour différentes raisons: premièrement, c'est ce qu'attendent de SUS nos clients, nos collaborateurs tout comme le législateur. Cette tendance

«L'industrie sucrière suisse est soumise à une forte pression sur les coûts. Nous veillons cela dit à ne pas perdre de vue la situation d'ensemble.»

est solidement installée. Deuxièmement, si nous agissons de manière durable, c'est parce que cela correspond à notre conviction et parce qu'il en va de l'existence même de notre entreprise et de toute la branche. Si nous surexploitions nos ressources en permanence, nous allons en effet à moyen ou à long terme priver notre entreprise de ses moyens d'existence. Troisièmement, enfin, des considérations financières jouent bien entendu également un rôle: des usines plus efficaces génèrent moins de coûts dans pratiquement tous les domaines. L'industrie sucrière suisse est soumise à une forte pression sur les coûts. Nous veillons cela dit à ne pas perdre de vue la situation d'ensemble.

L'efficacité est donc à la base d'une production de sucre durable. Quand est-ce que nous arriverons au bout de l'évolution, ou à un processus si bon qu'il ne puisse plus être amélioré?

Cette question est absolument légitime, et elle m'est d'ailleurs régulièrement posée par nos collaboratrices et collaborateurs. L'impression que l'on a vraiment fait tout ce qui était humainement possible

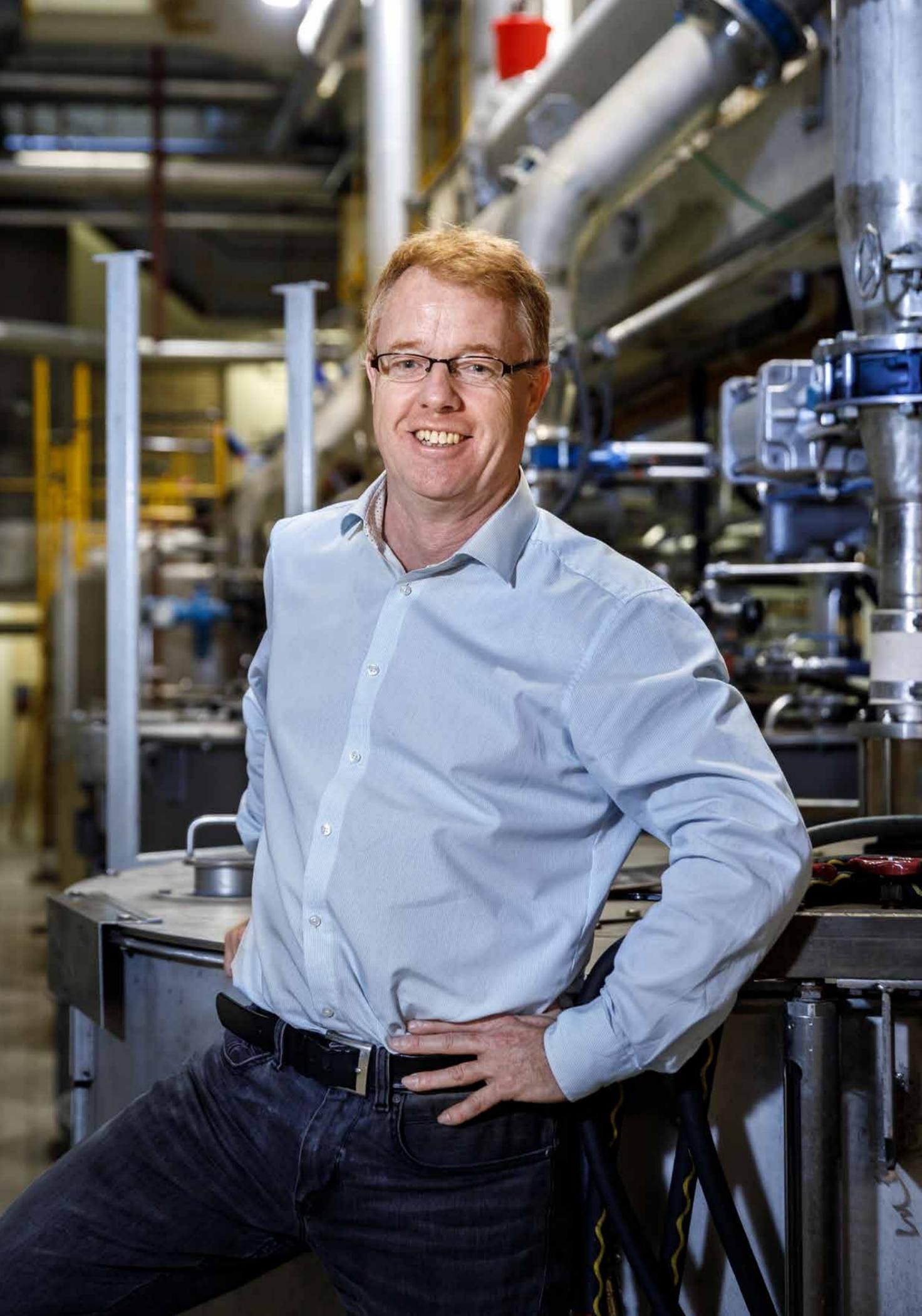
est régulièrement exprimée. Lorsque j'ai commencé à travailler dans l'industrie sucrière, au début des années 1990, il y avait déjà exactement les mêmes discussions. On avait déjà à l'époque l'impression qu'au cours des 20 années depuis 1970, les processus avaient été optimisés pratiquement jusqu'au bout et qu'il n'y avait plus rien à changer. Depuis cette époque, l'industrie a encore fait des progrès prodigieux en matière d'efficacité. Nous sommes plus efficaces que jamais. J'estime qu'il s'agit là d'un défi considérable et passionnant: il faut parfois faire le choix de changer radicalement d'approche ou de se demander s'il ne faut pas recourir à des nouveaux processus ou à de nouvelles techniques de mesure. L'évolution technique est tellement rapide que nous devons lutter pour rester à la page et utiliser ce progrès à notre profit et dans l'intérêt de la durabilité. Nous ne sommes de loin pas encore arrivés au bout de l'évolution des choses, et je suis convaincu que la prochaine génération aura encore beaucoup à faire.

Quel rôle les collaboratrices et collaborateurs d'Aarberg et de Frauenfeld jouent-ils en faveur de la durabilité de Sucre Suisse SA?

Le développement de nos usines ne serait pas possible sans nos collaboratrices et collaborateurs. Nous avons un très bon personnel disposant d'un grand savoir-faire. Nous sommes techniquement très forts et avons déjà réalisé de très nombreuses améliorations. Il faut cela dit également prendre parfois un peu de recul et voir ce que l'on a accompli au cours de ces dernières années. Cela motive et donne des perspectives pour relever les défis à venir. Il me semble également important d'apprendre de nos erreurs et d'avoir une saine capacité à prendre des risques qui doit être partagée par toutes les personnes impliquées, jusqu'au conseil d'administration. Il faut parfois savoir courir un certain risque si l'on veut réaliser une avancée. C'est là la seule possibilité d'assurer la durabilité de notre production.

La betterave est un produit de la nature et dépend donc des conditions climatiques. Quelle est

«Notre objectif: nous voulons tirer un maximum de la betterave tout en consommant aussi peu d'énergie que possible.»



L'influence du changement climatique sur les considérations de durabilité de Sucre Suisse SA?

Le changement climatique a une grande influence sur notre travail: par exemple, la qualité des récoltes s'est bien entendue elle aussi modifiée au cours de ces dernières années parallèlement au climat. En cas de sécheresse extrême, tant la teneur en sucre que la composition des betteraves changent. En cas de pluie durant la campagne, l'usine reçoit plus de terre. Couplé au changement de la composition des betteraves, cela conduit à une réduction de la productivité de la sucrerie. Durant la dernière campagne, nous avons dû réduire notre capacité de production de 10%. Nous devons veiller à ce que de tels facteurs ne réduisent pas à néant nos efforts pour produire de manière toujours plus efficace. Vous le voyez: ne serait-ce que pour des raisons de technique de production, nous avons intérêt à garder la maîtrise de la situation face au changement climatique.

Comment Sucre Suisse SA a-t-elle réduit les émissions de gaz à effet de serre au fil du temps et qu'est-ce qui est encore prévu dans ce domaine?

Avec la centrale à bois qui va être mise en service en 2020 à proximité immédiate de la sucrerie, l'usine d'Aarberg va pouvoir couvrir ses besoins énergétiques principalement avec des sources renouvelables, et nous allons pouvoir économiser 60% des combustibles fossiles. Cela se traduira par une diminution d'environ 14 000 tonnes des émissions annuelles de CO₂. Le traitement des eaux usées que nous réalisons en interne est un autre bon exemple: les matières premières provenant de la production du sucre sont recueillies dans un digesteur afin de produire du biogaz. Grâce à de telles mesures, nous avons pu constamment abaisser la part des sources d'énergie fossile au cours des dernières années.

À propos de l'eau: pour produire du sucre, il en faut beaucoup – par exemple pour laver les betteraves qui viennent des champs. D'où vient l'eau utilisée dans les sucreries suisses? Et où va-t-elle lorsque l'on n'en a plus besoin?

Les betteraves sont composées à 80% d'eau. Nous avons besoin de cette eau – et uniquement de

cette eau – pour produire du sucre. Nous sommes autosuffisants au niveau de notre approvisionnement en eau. En d'autres termes, l'approvisionnement en eau de nos deux sucreries se fait exclusivement par le biais des betteraves. Cela permet de préserver cette ressource qu'est l'eau et de réduire l'impact du traitement des eaux et de l'épuration des eaux usées sur l'environnement.

Dans quels domaines de la production, Sucre Suisse SA a-t-elle fait les progrès les plus significatifs en termes de durabilité?

Nos usines sont devenues nettement plus efficaces en termes de consommation énergétique ces dernières années. À Aarberg, nous avons par exemple investi dans une étape supplémentaire au sein de notre station d'évaporation. Cela, ainsi que d'autres investissements et innovations, signifient en fin de compte que pour produire du sucre, nous consommons nettement moins d'électricité que par le passé. Et si nous consommons moins d'électricité, cela signifie que quelque part nous avons besoin de moins de gaz naturel. Un bon exemple est fourni à Frauenfeld par la nouvelle installation de déshydratation de la terre. On produisait autrefois beaucoup de terre boueuse qui devait au final être répandue sur des terrains avec beaucoup de consommation d'énergie à la clé. Aujourd'hui, nous produisons de la terre sèche qui est transformée en un produit de grande valeur par notre filiale «RICOTER».

Vous travaillez depuis 30 ans dans l'industrie sucrière. Le produit n'a guère changé durant cette période, ce qui n'est pas le cas de la façon de le fabriquer. Quel est à votre avis le changement ou le développement le plus fondamental que vous avez observé et accompagné?

Je n'ai pas besoin de réfléchir longtemps: c'est clairement l'automatisation. Grâce à des processus automatisés, nous pouvons de nos jours piloter nos processus de manière plus fine et plus régulière. Cela a une grande influence sur le rendement en sucre, sur les besoins énergétiques et sur l'utilisation des matières consommables et auxiliaires. L'industrie est complètement différente de ce qu'elle était il y a encore 30 ans. Mais elle est toujours passionnante.

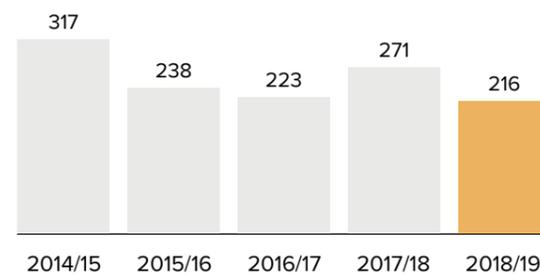
Chiffres clés

Informations
relatives
à l'exercice

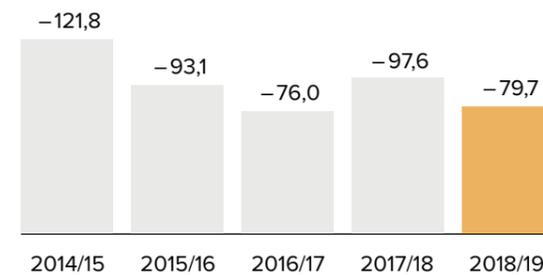
Aperçu sur 5 ans	Unité	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Produits	mio CHF	239,7	201,1	193,6	210,5	196,9
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-187,5	-149,5	-136,3	-157,3	-151,6
Bénéfice brut	mio CHF	52,2	51,6	57,3	53,2	45,3
Charges d'exploitation	mio CHF	-58,9	-54,2	-54,2	-56,3	-51,4
Autres charges/produits et impôts	mio CHF	6,6	2,7	-3,0	4,0	6,1
Bénéfice	mio CHF	-0,0	0,0	0,1	0,9	0,1
Cash-flow	mio CHF	9,4	13,0	19,8	10,9	2,4
Marge cash-flow	%	3,9	6,5	10,2	5,2	1,2
Investissements	mio CHF	7,5	9,6	9,8	9,4	8,4
Fonds propres	mio CHF	92,4	92,4	92,6	93,5	93,5
Effectif de personnel au 30.9*	nombre	252	240	236	241	247
Production de sucre	1000 t	317	238	223	271	216
Charges betteraves	mio CHF	-121,8	-93,1	-76,0	-97,6	-79,7

* Augmentation de l'effectif de personnel pour l'exploitation de la ligne de production de pectine

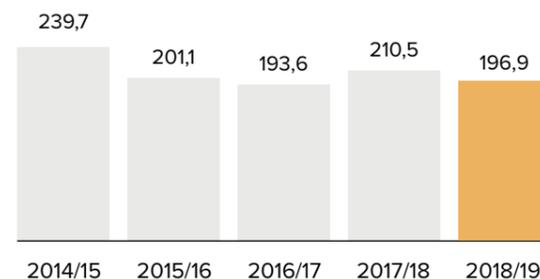
Production de sucre en 1000 tonnes



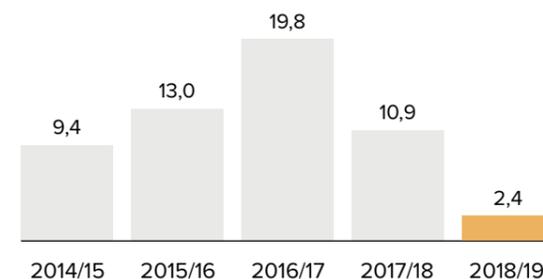
Charges betteraves en mio CHF



Produits en mio CHF



Cash-flow opérationnel en mio CHF



Culture, récolte et transport

L'année de culture 2018 a commencé tardivement en raison de la fraîcheur du mois de mars. Un début d'été favorable à la croissance a stimulé les attentes; celles-ci ont toutefois été à nouveau réduites à néant au cours de l'été en raison de la chaleur, d'une sécheresse prononcée et de la propagation d'une nouvelle maladie. Il en est résulté une récolte aussi mauvaise qu'en 2016. À Aarberg, la campagne a duré jusqu'au 18 décembre, et à Frauenfeld, jusqu'au 28 décembre.

Culture

Dans ses conditions de livraison, en 2018, l'interprofession a réduit l'indemnité de transport moyenne de deux francs par tonne de betteraves et a augmenté le prix de base des betteraves du même montant. L'objectif était de stimuler la culture de la betterave et d'optimiser les transports. Un nouveau modèle dit de «prise en charge départ au bord du champ» et qui est prédestiné aux régions qui recourent au transport par camions a été introduit.

Les surfaces sous contrat pour les betteraves conventionnelles ont diminué de 800 hectares par rapport à l'année précédente pour s'établir à 19000 hectares. Ce recul a pu être partiellement compensé par une extension des cultures en Allemagne.

Après un mois de mars exceptionnellement frais, les betteraves n'ont été semées qu'en avril. Grâce à un départ rapide de la végétation, ce retard a pu être compensé. La chaleur et la sécheresse de l'été ont toutefois limité la croissance des betteraves. À cela s'est ajouté la propagation d'une maladie des feuilles, la cercosporiose, ainsi que du «syndrome des basses richesses (SBR)», en Suisse romande, ce qui a conduit à de faibles teneurs en sucre.

Récolte

Durant pratiquement toute la campagne, les conditions de la récolte ont été idéales. La tâche a toutefois été compliquée par les feuilles mortes en raison des maladies et de la sécheresse, qui ont été difficiles à éliminer lors de l'arrachage.

Comme l'année précédente déjà, la répartition inégale des précipitations entre la Suisse orientale et la Suisse romande a entraîné des différences significatives au niveau de la récolte. En Suisse romande, les rendements moyens n'ont été que de 61,9 tonnes par hectare, pour une teneur en sucre de 17,3%. Avec une moyenne de 74,3 tonnes par hectare et une teneur en sucre de 17,4%, les résultats ont été

meilleurs en Suisse orientale. Pour les betteraves conventionnelles, la quantité transformée a atteint 1262 000 tonnes de betteraves suisses et 86 500 tonnes de betteraves d'importation. Avec des rendements moyens de 61 tonnes par hectare et une quantité transformée de 60 500 tonnes, la récolte de betteraves bio a été réjouissante. La part de betteraves bio indigènes a plus que doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 2680 tonnes.

Transport

Comme il n'a pas été possible de trouver une entente avec les CFF pour prolonger le contrat de transport, le transport par rail a dû être organisé sur une nouvelle base. En raison de la brièveté du temps de préparation et du manque d'expérience, les prestations du nouveau prestataire ferroviaire ont été insuffisantes. Les suppressions de trains et les incidents lors des travaux de manœuvre ont entraîné des délais d'attente et suscité le mécontentement des expéditeurs. En raison de l'utilisation de wagons de conteneurs plus longs, le travail de manœuvre a augmenté, ce qui fait qu'à Aarberg, les wagons vides n'ont pu être toujours mis à disposition en temps utile. L'introduction du nouveau logiciel de saisie des données de livraison ne s'est pas faite sans difficultés au cours de la première moitié de la campagne. Toutes les betteraves ont finalement pu être acheminées à temps dans les usines et la campagne s'est achevée le 18 décembre à Aarberg, et le 28 décembre à Frauenfeld.

PRODUCTION CONTRACTUELLE 2018

Région de production	Betteraviers	Surface en ha	Quota sucre
Berne	1 139	3 775	52 951
Bâle-Campagne	14	67	865
Fribourg	325	1 507	20 089
Genève	13	102	1 207
Jura	92	492	5 610
Neuchâtel	20	91	1 225
Soleure	174	551	7 694
Vaud	832	5 030	66 320
Valais	10	96	1 204
Total ouest	2 619	11 711	157 165
Argovie	364	1 256	17 335
Liechtenstein	6	15	187
Grisons	5	11	142
Lucerne	41	113	1 679
Saint-Gall	17	44	597
Schaffhouse	236	1 119	15 396
Thurgovie	586	1 992	29 735
Zoug	1	2	19
Zurich	727	2 672	39 125
Total est	1 983	7 224	104 215
Total des deux régions	4 602	18 935	261 380

Transformation et production

Dans les deux usines, l'efficacité énergétique a pu être à nouveau améliorée grâce à des investissements et à des optimisations. La campagne s'est prolongée en raison d'un goulot d'étranglement au niveau de la production qui s'explique par une concentration élevée de substances autres que le sucre dans les betteraves. Les affaires avec le sucre bio ont continué à se développer de manière réjouissante: il n'a jamais été produit une quantité de sucre bio aussi importante qu'au cours de l'exercice sous revue.

Usine d'Aarberg

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Pendant les 76 jours qu'a duré la campagne, 680 000 tonnes de betteraves ont été transformées, ce qui a permis de produire quelque 103 000 tonnes de sucre. Quelque 6700 tonnes de sucre de l'UE ont par ailleurs été produites à partir de jus concentré importé. La production de pulpes pressées mélassées s'est élevée à 126 200 tonnes. Sur cette quantité, 70 217 tonnes ont été commercialisées en vrac. 35 000 tonnes ont été conditionnées en balles rondes dans notre propre installation. Environ 21 500 tonnes ont enfin été transformées dans notre propre installation, ce qui a permis de produire 7600 tonnes de pulpes déshydratées.

Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

Les besoins énergétiques au cours de la campagne se sont inscrits dans la moyenne des cinq dernières années. Mi-octobre, un dysfonctionnement du réseau électrique externe a provoqué une coupure de courant qui a mis l'usine à l'arrêt. Les teneurs en azote très élevées des betteraves ont entraîné des problèmes de transformation: il a en effet été nécessaire de procéder à une réalcalinisation. En raison d'une campagne sèche, il n'y a eu que peu de terre adhérent aux betteraves pour le terreau RICOTER.

Technique et investissements

La station d'évaporation a été agrandie, passant de cinq à six étapes. Il a été installé une nouvelle première étape. Il en est résulté une réduction significative des besoins en électricité pour réaliser la compression de la vapeur. La deuxième étape du remplacement des chambres de chauffe de l'installation de cristallisation a pu être mise en service. Au cours de l'exercice sous revue, la deuxième étape du renouvellement du système de commande de l'installation extérieure a été réalisée avec succès. Tous les projets ont été menés à bien dans le respect du cadre budgétaire et temporel prévu.

Usine de Frauenfeld

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Au cours de la campagne, divers incidents sont survenus. Les betteraves ont affiché des taux inhabituellement élevés de composants non sucrés qui ont entraîné des goulots d'étranglement lors de la cristallisation. En l'espace de 89 jours, 114 000 tonnes de sucre blanc ont été produites avec les 729 000 tonnes de betteraves récoltées. Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement, il a fallu importer 20 000 tonnes de sucre de l'UE. La production bio a connu une évolution très réjouissante: les 60 000 tonnes de betteraves bio ont permis de produire une quantité record de 8600 tonnes de sucre bio. Il a par ailleurs été produit 104 000 tonnes de pulpes pressées, dont 39 000 tonnes en balles rondes et 12 000 tonnes de pulpes déshydratées.

Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

La concentration élevée de composants non sucrés dans les betteraves a entraîné une augmentation des coûts de l'énergie et des matières auxiliaires. Les filtres-presses à membrane utilisés afin d'obtenir un meilleur pressage de la terre adhérent aux betteraves ont encore été optimisés. Des teneurs en matière sèche plus élevées que l'année précédente de plus de 72% ont été atteintes tout en réduisant l'utilisation de matières auxiliaires.

Technique et investissements

Une nouvelle installation de transport et d'entreposage des pulpes de betteraves pressées incluant leur acheminement dans une presse à balles a été installée. Celle-ci a permis d'améliorer de manière significative les processus logistiques. L'installation pilote pour la production de pectine de betterave à partir de pulpes pressées de betteraves ensilées et d'autres sortes de pectines a été mise en service au cours du premier semestre 2019. Le processus se trouve en phase d'optimisation, et l'installation est désormais progressivement montée en puissance.

Marché, marketing et communication

La deuxième année après l'abrogation du règlement sucre de l'UE a représenté un défi particulier pour SUS. En début d'exercice, les prix bas sur le marché européen conjugués à une très faible protection douanière de seulement 20 francs la tonne ont exercé une pression sur le niveau des prix en Suisse. Le monde politique a pris la mesure de la situation difficile et le Conseil fédéral a introduit dès janvier 2019 des mesures d'accompagnement afin de stabiliser la situation.

Marché

Monde

La production globale de quelque 184 millions de tonnes a été en harmonie avec la consommation globale de quelque 184 millions de tonnes également. La surproduction massive de l'année précédente (194 millions de tonnes) et les niveaux de stocks très élevés ont conduit à un très bas niveau des prix dans une fourchette de prix étroite de seulement 300 à 340 dollars US la tonne de sucre blanc. À la fin de l'exercice, des impulsions légèrement positives se sont manifestées en raison des premières estimations de production pour l'exercice 2019/20, qui annoncent un probable déficit.

Europe

Au sein de l'UE, la production de sucre 2018/19 a atteint au total 17,9 millions de tonnes, contre 21,1 millions de tonnes l'année précédente. Alors que la surface cultivée est restée stable, la sécheresse a entraîné un recul marqué de 15%. La faiblesse inattendue de cette production a entraîné vers la fin de la campagne une hausse des prix sur les marchés spot. Comme les clients s'étaient en grande partie déjà préalablement approvisionnés sur le long terme, les revenus moyens des producteurs sont restés historiquement bas. Selon les chiffres communiqués par l'UE, en septembre 2019, le prix moyen était de 328 euros la tonne. À titre de comparaison, en septembre 2018, le prix moyen était de 347 euros la tonne. Dans de telles conditions, même les producteurs les plus importants et les plus compétitifs au sein de l'UE ne sont pas en mesure de couvrir leurs coûts, et ils ont été touchés avec une dureté inat-

tendue. Cela entraîne désormais des adaptations parfois fondamentales des structures. C'est ainsi par exemple qu'au cours de l'exercice, huit fermetures d'usines ont été annoncées jusqu'ici, principalement dans les principaux pays producteurs que sont l'Allemagne, la France et la Pologne.

Suisse

La faiblesse des prix du marché de l'UE a représenté un grand défi et a également exercé une pression sur le niveau des prix en Suisse. Dans le même temps, SUS a dû, en raison de la faible quantité produite, importer elle-même de grandes quantités de sucre afin de maintenir le volume des ventes et d'éviter une diminution plus importante des stocks. Ce n'est qu'ainsi que la sécurité de l'approvisionnement des clients a pu être assurée.

En Suisse également, les clients achètent en moyenne une année à l'avance. L'effet des mesures temporaires sur les prix de vente a par conséquent été encore limité, cette année, mais cette mesure a été très importante pour la branche. Cet effet devrait se faire sentir au cours des prochaines années sous la forme de prix moyens plus élevés.

La forte demande en sucre suisse, qui reste inchangée, est réjouissante. De nombreux clients continuent à vouloir rester fidèles au sucre suisse, ce qui est en principe positif. La différence de prix avec le sucre importé ne peut malgré tout pas se permettre d'être trop importante. Dans le contexte actuel de concurrence acharnée des producteurs de sucre de l'UE, les années à venir vont par conséquent représenter un défi de taille.

Aperçu ventes et production	2016/17	2017/18	2018/19
Total des ventes de sucre	265 443 t	261 364 t	262 983 t
dont sucre bio	4 324 t	5 484 t	6 372 t
Production totale de sucre	222 700 t	271 200 t	216 400 t

Résultat de l'exercice et perspectives

SUS a subi une baisse du chiffre d'affaires suite à une mauvaise récolte qui s'explique par des raisons météorologiques, mais elle a pu maintenir ses ventes notamment grâce au marché du sucre bio. Seules des importations ont été en mesure de limiter le recul des niveaux de stocks et de garantir la sécurité de l'approvisionnement. Les prix sur le marché mondial n'ont pratiquement pas augmenté. Tant au sein de l'UE qu'en Suisse se dessine depuis la fin de l'exercice une reprise des prix.

Sucre bio

Le marché du sucre bio a connu une évolution réjouissante tant en Suisse qu'à l'étranger, et de nouveaux clients ont été gagnés. Avec une progression des ventes de 16%, la croissance rapide à deux chiffres de ces dernières années s'est poursuivie. Les quantités en cause représentent désormais une part importante des activités de notre entreprise. Le projet de sucre bio suisse a en particulier connu un développement important au cours de l'exercice, et la provenance locale joue un rôle toujours plus important également dans le secteur bio.

Sous-produits/fourrage

En raison de la quantité de betteraves inférieure à la moyenne, la production de pulpe de betterave a été plus faible que celle de l'année précédente, et les quantités vendues ont été par conséquent inférieures. À l'issue d'une phase de test concluante, les balles pressées à haute teneur en mélasse avec une teneur en matière sèche de 33% ont été incluses dans l'assortiment standard; elles sont un produit de grande qualité très demandé qui a été bien accueilli par le marché. Il a été écoulé plus de 56 000 balles.

Le taux de production de mélasse, qui a atteint près de 4% des betteraves, a été remarquablement élevé. Les ventes de mélasse ont connu une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Grâce à la quantité plus importante de betteraves bio, la production de fourrage bio a pu être nettement augmentée tant au niveau des pulpes de betteraves que de la mélasse. La demande de fourrages bio reste très bonne, et les chiffres de ventes ont évolué de manière réjouissante.

Marketing et communication

Au début de l'été 2019, les nouveaux spots publicitaires SUS ont été diffusés pour la première fois à la télévision et sur internet. Ces spots sont destinés à mettre en avant auprès des consommateurs le caractère naturel du sucre et la durabilité de la pro-

duction de sucre. Les retours au sujet de la nouvelle stratégie marketing et des nouveaux spots ont été jusqu'ici très positifs.

Le site internet a également été entièrement remanié et orienté vers la nouvelle communication. Le tout dernier film au sujet du développement durable et de nombreuses autres informations sont disponibles sur www.sucresuisse.ch.

Le thème du développement durable revêt toujours plus d'importance pour SUS et ses clients. La crédibilité est à cet égard essentielle. SUS travaille sur divers projets dans différents domaines afin de se distinguer à l'avenir encore mieux des importations de sucre de l'UE. La construction actuelle de la centrale à bois à Aarberg va encore nettement améliorer la durabilité du sucre suisse.

L'exercice en bref

Après la bonne récolte de l'an passé, l'année qui a suivi a été très difficile, avec une sécheresse extrême en été 2018 et l'importante propagation de maladies qui en est résulté. 1,35 million de tonnes de betteraves conventionnelles et 60 000 tonnes de betteraves bio ont finalement permis de produire 208 000 tonnes de sucre conventionnel et 8 600 tonnes de sucre bio.

La campagne a duré en moyenne 83 jours dans les deux usines. La situation difficile en matière de fourrages a stimulé la demande de pulpes de betterave. En raison de la faible quantité de betteraves, il a été produit moins de pulpes déshydratées, et l'importation de sucre a fortement augmenté. Les investissements ont reculé à 8,4 millions de francs. L'installation de production de pectine a commencé sa phase d'essai.

La production mondiale de sucre, avec 184 millions de tonnes, a nettement diminué. Les stocks élevés ont toutefois maintenu les prix sur le marché mondial à un très faible niveau d'environ 340 dollars US la tonne. Dans l'UE, les prix ont encore chuté pour s'établir aux alentours de 330 euros la tonne. Jusqu'à la fin de l'exercice, les prix des nouveaux contrats se sont nettement redressés au sein de l'UE. Toutefois, comme les clients se sont approvisionnés sur le long terme avec du sucre bon marché, l'économie sucrière doit à nouveau se préparer à une année difficile.

Le volume des ventes – sucre bio compris – de 260 000 tonnes a été presque stable par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires, qui est fonction de la quantité récoltée, est passé de 210 à 197 millions de francs. Le montant affecté à l'achat de betteraves a reculé à 80 millions de francs et les frais d'achat ont diminué pour atteindre 152 millions de francs. Les charges d'exploitation ont pu être abaissées, passant de 56 à 51 millions de francs. Le cash-flow a fortement reculé de 11 à 2,4 millions de francs. SUS a dissous plus de 6 millions de francs de provisions afin de soutenir le prix des betteraves. Après amortissements, il en est résulté un bénéfice annuel de 86 000 francs.

Perspectives

Pour la campagne 2019, la surface sous contrat en Suisse a enregistré un recul pour s'établir à 18 000 hectares. Ce recul a pu être en partie compensé par l'extension des cultures bio et des surfaces sous contrat en Allemagne. L'été sec et la propagation d'une nouvelle maladie qui diminue la teneur en sucre des betteraves ont réduit les perspectives de récolte. 243 000 tonnes de sucre, dont 9 000 tonnes de sucre bio, ont finalement pu être produites. Les améliorations aux niveaux informatique et logistique ont fait sentir leurs effets. La campagne a toutefois été perturbée par le temps humide et par plusieurs problèmes techniques.

Le train de mesures élaboré par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) afin de soutenir temporairement la culture de la betterave en Suisse a été mis en vigueur par le Conseil fédéral au début de l'année 2019. Le relèvement de la contribution à des cultures particulières fournit un soutien en faveur de la culture de la betterave qui est indépendant des conditions météorologiques. Le droit de douane minimal de 70 francs la tonne de sucre importé a nettement réduit la pression exercée par les importations. SUS peut par conséquent compter sur de nouveaux contrats avec des prix du sucre nettement meilleurs. L'OFAG a commandé une étude sur l'économie sucrière qui a été publiée en automne 2019. Cette étude a mis en évidence les avantages de la stratégie basée sur les deux usines ainsi que l'importance d'une surface cultivée aussi élevée que possible. Les associations de betteraviers et SUS travaillent en étroite collaboration afin de stabiliser et même d'augmenter la surface cultivée en Suisse: car – fait réjouissant – la demande en sucre suisse est toujours forte. Outre le prix, il convient à cet égard d'attirer constamment l'attention sur la durabilité tant de la culture que de la transformation. La construction de la centrale à bois à Aarberg progresse, et sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2020.

Comptes annuels

Bilan au 30 septembre 2019

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2019	30.9.2018
Liquidités	1	88 540	92 476
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	21 531	21 780
Autres créances à court terme	3	4 521	6 576
Stocks	4	23 225	17 646
Compte de régularisation actif		205	152
Actif circulant		138 021	138 630
Immobilisations financières	5	12 264	6 271
Participations	Informations diverses	19 628	19 619
Immobilisations corporelles	6	60 868	63 604
Actif immobilisé		92 760	89 494
Total de l'actif		230 781	228 125
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	7	5 389	4 225
Dettes de leasing à court terme		770	770
Autres dettes à court terme		2 157	2 253
Comptes de régularisation passifs	8	14 002	7 965
Dettes à court terme		22 318	15 214
Dettes financières à long terme	9	10 547	6 289
Provisions	10	104 421	113 170
Dettes à long terme		114 968	119 459
Fonds étrangers		137 287	134 673
Capital-actions	11	17 040	17 040
Réserves légales issues du bénéfice		3 705	3 705
• Réserves légales		3 684	3 684
• Réserve pour actions propres (sociétés affiliées)		21	21
Réserve facultative		73 841	73 755
• Réserve selon décision		73 755	72 859
• Bénéfice		86	896
Participations propres au capital		-1 092	-1 049
Fonds propres		93 494	93 452
Total du passif		230 781	228 125

Compte de profits et pertes 2018/19

en 1000 francs

Produits	Notes explicatives	2018/19	2017/18
Produits résultant des ventes et des prestations de service		188 922	201 260
Variations de stocks des produits non finis et finis		1 334	3 926
Autres produits		6 693	5 264
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service		196 949	210 450
Charges			
Betteraves	12	-79 694	-97 571
Transports, énergie, élimination des déchets		-42 712	-41 763
Autres charges de marchandises et matériels		-29 230	-17 920
Total des charges de marchandises et matériels		-151 635	-157 255
Bénéfice brut		45 314	53 195
Charges de personnel		-28 616	-28 321
Autres charges d'exploitation		-11 702	-14 817
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		4 996	10 058
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		-11 032	-13 205
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		-6 036	-3 147
Charges financières		-680	-445
Produits financiers		965	778
Résultat d'exploitation avant impôts		-5 750	-2 814
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	13	-2 662	-1 000
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	14	8 779	5 065
Bénéfice avant impôts (EBT)		366	1 252
Impôts directs		-280	-355
Bénéfice		86	896

Tableaux des flux de trésorerie 2018/19

en 1000 francs

	2018/19	2017/18
Bénéfice de l'exercice	86	896
Amortissements	11 032	13 205
Modification provisions/corrections de valeurs	-8 749	-3 179
Cash-flow	2 369	10 922
Modification créances/comptes de régularisation actifs	2 259	5 630
Modification stocks	-5 579	1 737
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	6 357	-10 097
Modification du fonds de roulement	3 036	-2 730
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	5 405	8 192
Investissements immobilisations financières/participations	-6 002	-6 014
Investissements immobilisations corporelles	-8 402	-9 361
Désinvestissements immobilisations corporelles	106	0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-14 298	-15 375
Achat et vente d'actions propres	-44	-13
Paiement exceptionnel de leasing	0	-1 000
Emprunts contractés au sein du groupe	5 000	3 000
Dividendes	0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	4 956	1 987
Liquidités au 1.10	92 476	97 672
Modification des liquidités	-3 936	-5 196
Liquidités au 30.9	88 540	92 476
Cash-flow disponible	-8 892	-7 183

Informations diverses

en 1000 francs

			30.9.2019	30.9.2018
Actifs mis en gage/actifs sous réserve de propriété				
Stocks obligatoires			1 022	1 397
Leasing			1 835	3 058
Total			2 857	4 455
Participations importantes				
Société, siège, but				
	quote-part en % capital/voix	capital et voix	participation nominale	participation nominale
SA des Domaines agricoles de la SRA, Aarberg (direct)	59,5	2 024	2 024	2 022
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	5 000	5 000	5 000
RICOTER Préparation de terres SA, Aarberg (direct)	100,0	4 000	4 000	4 000
Deltaflor GmbH, Kehl (DE) (indirect)	100,0	(en mille €) 100	100	100
Actions propres				
			nombre	nombre
Quantité en portefeuille au 1.10			103 332	102 859
Achats/ventes			1 767	473
Quantité en portefeuille au 30.9			105 099	103 332
Dissolution réserves latentes			3 099	5 827

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

La moyenne d'employés à temps complet durant l'année était comme l'an passé inférieure à 250.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 39 500 francs durant l'exercice sous revue.

Annexe: principes

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32e titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

LIQUIDITÉS ET CRÉANCES

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir comptes des risques d'insolvabilité.

STOCKS

Les stocks sont évalués comme suit:

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voir aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-ci est inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

FONDS ÉTRANGERS

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

LEASING

Les actifs de leasing financier sont activés et amortis et les dettes sont comptabilisés et remboursés. Les intérêts sont comptabilisés comme frais financiers.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans participations propres au capital.

Informations sur positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

1 LIQUIDITÉS ET ACTIONS COTÉES DÉTENUES À COURT TERME

Les liquidités se montent au 30.9.2019 à 88,5 millions de francs (année précédente 92,5 mio). Les liquidités sont, entre autre, utilisées pour les paiements des betteraves.

2 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

Cette rubrique contient les créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de 1,2 million de francs (année précédente 1,1 mio). À la date de clôture du bilan, une créance envers la société RICOTER Préparation de terres SA se monte à 0,0 million de francs (année précédente 1,0 mio) et envers la société SA des Domaines agricoles de la SRA à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

3 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Au terme de l'exercice il ne demeure plus aucune créance du compte courant envers la société RICOTER Préparation de terres SA (année précédente 0,0 mio). Il demeure cependant des créances du compte courant envers la SA des Domaines agricoles de la SRA de 1,7 million de francs (année précédente 1,8 mio) et envers la société Deltaflor de 0,2 million de francs (année précédente 1,1 mio).

4 STOCKS

Les stocks de sucre ont diminué au cours de l'exercice sous revue. En raison d'un début précoce de la campagne les coûts encourus pour la nouvelle campagne ont augmenté et se montent à 9,2 millions de francs (an passé 2,4 mio).

5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice sous revue, la société Centrale à bois Aarberg SA a obtenu un prêt de 6,0 millions de francs. Le total des prêts s'élève ainsi à 12,0 millions de francs (an passé 6 mio).

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice 2018/19 des investissements de 8,4 millions de francs ont été réalisés (année précédente 9,4 mio). Après amortissements de 11,0 millions de francs (an passé 13,2 mio), le solde des immobilisations corporelles a diminué à 60,9 millions de francs (an passé 63,6 mio). Sur ce montant, 1,8 million de francs étaient des immobilisations en leasing (an passé 3,0 mio). Les immobilisations corporelles pour constructions s'élèvent à 5,3 millions de francs (an passé 2,6 mio).

7 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE

À la date du bilan, il subsiste envers la société RICOTER Préparation de Terres SA un engagement de 0,0 million de francs (an passé 0,4 mio) et envers la société SA des Domaines agricoles de la SRA un engagement de 0,0 million de francs (année précédente 0,1 mio).

8 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

La régularisation de 13,8 millions de francs (an passé 8,0 mio) comprend en majeure partie les coûts de la nouvelle campagne, les soldes non perçus des vacances et des heures supplémentaires.

9 DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

Les dettes financières à long terme ont augmenté en raison d'un prêt supplémentaire à la société SA des Domaines agricoles de la SRA. Les dettes s'élèvent à 8,0 millions de francs et ont une échéance

de plus de cinq ans. Les engagements de leasing pour les conteneurs ferroviaires sont réduits à 2,6 millions de francs à long terme et 0,8 million de francs à court terme.

10 PROVISIONS

	30.9.2019	30.9.2018
Restructuration du régime sucrier	26 134	32 376
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	9 112	11 619
Total	104 421	113 170

Durant l'exercice sous revue, 6,2 millions de francs ont été prélevés de la réserve pour la restructuration du régime sucrier. Le solde de cette réserve a baissé à 26,1 millions de francs (an passé 32,4 mio). La provision pour stocks obligatoires a été réduite de 2,4 millions de francs en raison de la réduction des stocks obligatoires. Par ailleurs, la provision pour le démantèlement d'installations situées sur un territoire en droit de superficie a été augmentée.

11 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions de la société de 17 040 000 francs est divisé en 1 704 000 actions nominatives d'une valeur de 10 francs.

12 BETTERAVES

La diminution des coûts des betteraves résulte de la petite récolte et d'un paiement moins élevé sur la qualité.

13 CHARGES EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES

	2018/19	2017/18
Autres charges extraordinaires	2 662	1 000
Total	2 662	1 000

La provision pour le démantèlement d'installations situées sur un territoire en droit de superficie ainsi que le tiers du matériel sont inclus dans les autres charges extraordinaires.

14 PRODUITS EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES

	2018/19	2017/18
Dissolution de provisions, réserves	8 638	5 024
Produit extraordinaire	140	41
Total	8 779	5 065

Emploi du bénéfice

en 1000 francs

Proposition à l'Assemblée générale	30.9.2019	30.9.2018
Bénéfice au bilan/bénéfice annuel	86	896
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	- 1 051	- 1 053
Capital-actions ayant droit à un dividende	15 989	15 987
Emploi du bénéfice au bilan		
Versement d'un dividende de 0% (0%)	0	0
Attribution aux réserves légales	0	0
Attribution de réserves selon décision	86	896
Report sur nouvel exercice	0	0
Total	86	896

Dividende

Proposition à l'Assemblée générale: aucun versement de dividende.

Frauenfeld, 13 décembre 2019

Au nom du conseil d'administration:

Le président: Andreas Blank

Le secrétaire: Guido Stäger, CEO

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 13 décembre 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 19 à 26) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2019.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



Autre information

Les comptes annuels de la société Sucre Suisse SA pour l'exercice arrêté au 30. Septembre 2018 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 14 décembre 2018.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Jeanine Huber-Maurer
Expert-réviseur agréée
(Réviseur responsable)

Christoph Kranich
Expert-réviseur agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2019

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2019	30.9.2018
Liquidités		101 884	104 314
Créances résultant de ventes et de prestations de service		23 353	23 034
Autres créances à court terme		2 932	4 269
Stocks		28 544	22 673
Comptes de régularisation actifs		2 363	1 691
Actif circulant		159 075	155 982
Immobilisations financières		14 604	9 719
Participations		5 000	5 000
Immobilisations corporelles		87 486	86 086
Immobilisations incorporelles	1	1 057	1 897
Actif immobilisé		108 148	102 701
Total de l'actif		267 223	258 683
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service		6 924	6 688
Dettes portant intérêts à court terme		816	851
Autres dettes à court terme		2 927	2 584
Comptes de régularisation passifs		17 293	11 507
Fonds étrangers à court terme		27 960	21 629
Dettes portant intérêts à long terme		14 547	6 289
Provisions à long terme	2	113 139	121 717
Fonds étrangers à long terme		127 687	128 005
Fonds étrangers		155 647	149 635
Minoritaires		2 316	2 798
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant du bénéfice		4 873	4 845
Réserves facultatives provenant du bénéfice		86 622	83 598
• Réserves selon décision/report du bénéfice		83 045	79 827
• Bénéfice annuel		3 577	3 771
Part de fonds propres		-1 112	-1 070
Total des fonds propres		109 260	106 250
Total du passif		267 223	258 683

Compte de profits et pertes consolidés 2018/19

en 1000 francs

	2018/19	2017/18
Produits d'exploitation		
Produits résultant des ventes et des prestations de service	237 601	249 972
Variations de stocks des produits non finis et finis	1 754	4 349
Autres produits d'exploitation	5 200	5 702
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service	244 555	260 022
Charges		
Betteraves	-79 694	-97 571
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	-14 441	-16 793
Transports, énergie, élimination des déchets	-47 132	-45 969
Autres charges de marchandises et de matières	-38 567	-26 003
Charges de matières	-179 834	-186 337
Charges de personnel	-36 210	-35 857
Autres charges d'exploitation	-17 351	-21 080
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	11 160	16 749
Amortissements et ajustements de valeurs sur les actifs immobilisés	-14 850	-16 549
Amortissement goodwill	-502	-518
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	-4 192	-318
Charges financières	-673	-523
Produits financiers	825	1 112
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	-4 040	272
Charges hors exploitation	0	-2
Produits hors exploitation	3	0
Résultat ordinaire avant impôts	-4 037	270
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	-2 700	-1 013
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	11 395	5 604
Bénéfice avant impôts	4 658	4 861
Impôts directs	-1 007	-928
Bénéfice avant minoritaires	3 651	3 933
Part des minoritaires sur le bénéfice	-75	-162
Bénéfice après minoritaires	3 577	3 771

Flux de trésorerie consolidé 2018/19

en 1000 francs

	2018/19	2017/18
Bénéfice	3 577	3 771
Amortissements immobilisations corporelles	14 850	16 549
Amortissement goodwill	502	518
Modification provisions/corrections de valeurs	-8 577	-3 367
Bénéfices sur ventes d'actifs immobilisés	-234	0
Part variable liée au résultat des minoritaires	75	162
Cash-flow	10 192	17 633
Modification créances/comptes de régularisation actifs	347	6 476
Modification stocks	-5 871	1 313
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	6 331	-10 425
Modification du fonds de roulement	807	-2 636
Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation	10 999	14 997
Investissements immobilisations financières/participations	-6 103	-5 561
Investissements immobilisations corporelles	-16 869	-15 883
Désinvestissements immobilisations corporelles	619	0
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement	-22 353	-21 444
Achat d'actions propres	-44	-25
Paiement exceptionnel de leasing	0	-1 000
Constitution de dettes portant intérêts à long terme	9 000	3 000
Dividendes	-33	-39
Flux de fonds liés aux opérations de financement	8 924	1 936
Liquidités au 1.10	104 314	108 828
Modification des liquidités	-2 431	-4 514
Liquidités au 30.9	101 884	104 314
Cash-flow disponible	-11 355	-6 449

Informations diverses

en 1000 francs

	30.9.2019	30.9.2018
Dissolution de réserves latentes	2 977	6 116
Actifs mis en gage/actifs sous réserve de propriété		
Stocks obligatoires	1 022	1 397
Leasing	1 835	3 058
Total	2 857	4 455
Participations importantes		
Société, siège, but		
	quote-part en % capital/voix	capital et voix
		participation nominale
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	5 000
		participation nominale
		5 000

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

La moyenne d'employés à temps complet durant l'année était comme l'an passé supérieure à 250.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 67 500 francs durant l'exercice sous revue (année précédente 86 500 francs).

Annexe: principes de consolidation

GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

DATE DE CLÔTURE POUR LA CONSOLIDATION

La date de clôture de Sucre Suisse SA, de RICOTER Préparation de terres SA et de Deltaflor a été arrêtée au 30 septembre. La SA des Domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le bouclage intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2018 au 30.9.2019.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes:

- Sucre Suisse SA (société mère),
- RICOTER Préparation de terres SA,
- Deltaflor GmbH,
- SA des Domaines agricoles de la SRA.

La SA des Domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,4%.

Les actifs et passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100% dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

CONSOLIDATION DU CAPITAL

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous «actif immobilisé corporel» et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

PARTICIPATIONS

Les participations sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition.

TRAITEMENT DES BÉNÉFICES INTERNES

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, aucun bénéfice interne ne résulte suite à des ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

PARTS DES MINORITAIRES AU CAPITAL ET AU BÉNÉFICE

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui du compte de profits et pertes.

CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les positions du bilan ont été converties au cours en vigueur à la date de la clôture et les positions du compte de profits et pertes au cours moyen.

Informations sur les positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill des parts de Deltaflor est amorti sur cinq ans.

2 PROVISIONS À LONG TERME

	30.9.2019	30.9.2018
Provision nouveau règlement sucre	26 134	32 376
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	17 830	20 166
Total	113 139	121 717

Durant l'exercice sous revue, des provisions du nouveau règlement sucre ont été dissoutes pour un montant de 6,2 millions de francs. Cette provision a diminué et s'élève maintenant à 26,1 millions de francs (année précédente 32,4 mio). La provision pour les stocks obligatoires a été réduite de 2,4 millions de francs en raison de la diminution des stocks obligatoires. La provision pour le démantèlement des conduites situées sur un territoire en droit de superficie a en outre été augmentée.

Rapport de gestion du groupe

PERSONNEL

La moyenne annuelle d'employés à temps complet des sociétés de Sucre Suisse SA était comme l'an passé supérieure à 250.

ÉVALUATION DES RISQUES

Afin d'identifier de manière précoce les risques qui pourraient causer un préjudice durable à l'entreprise ou à ses clients ou mettre sérieusement en péril son existence, il est procédé à une gestion systématique des risques. Celle-ci est régulièrement discutée et adaptée au sein du conseil d'administration et de la direction.

ÉTAT DES COMMANDES ET DES MANDATS

La demande de sucre suisse est bonne. À la date du bilan, les ventes se situaient au niveau de l'année précédente. La récolte de 2018 a été inférieure à la moyenne en raison de la chaleur, de la sécheresse et de la propagation de nouvelles maladies. En revanche, la culture de la betterave biologique se développe de manière encourageante.

De plus amples informations sont disponibles dans les chapitres «Marché, marketing et communication» et «Culture, récolte et transport».

ACTIVITÉ DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Sucre Suisse SA exerce des activités de recherche de développement. Il s'agit principalement d'optimisations de processus, de besoins spécifiques des clients et d'élargissements de l'assortiment. Par ailleurs, des projets de diversification recherchent de nouvelles applications des sous-produits.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

RICOTER Préparation de terres SA a vendu le site de Chevroux. En dehors de cela, il n'y a pas d'événements exceptionnels à mentionner.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En raison de la forte production mondiale de sucre, en particulier en Inde, en Thaïlande et en Europe, les prix du marché mondial ont fortement baissé, mais se sont quelque peu redressés après la date de la clôture du bilan. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet au chapitre «Résultat de l'exercice et perspectives».

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 13 décembre 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 31 à 36) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2019.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



Autre information

Les comptes consolidés de la société Sucre Suisse SA pour l'exercice arrêté au 30. Septembre 2018 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes consolidés dans le rapport daté du 14 décembre 2018.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Jeanine Huber-Maurer
Expert-réviseur agréée
(Réviseur responsable)

Christoph Kranich
Expert-réviseur agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Organes de la société

(État au 30.9.2019)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andreas Blank, Aarberg, président | Hansjörg Walter, Wängi, vice-président | Grégory Devaud, Aigle
Urs Feuz, Muri bei Bern, à partir du 22.3.2019 | Armin Gantner, Zweidlen | Urs Jordi, Gränichen
Paul Kundert, Mörschwil | Michel Losey, Sévaz | Leo Müller, Ruswil

Indemnisation totale du conseil d'administration en 1000 francs	2018/19	2017/18	2016/17	2015/16
Honoraires CA	217,9	198,2	203,0	227,0
Jetons de présence	107,9	75,6	74,3	82,7
Rémunération totale	325,8	273,8	277,3	309,7

Le conseil d'administration ne perçoit pas d'indemnisation variable. Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée. Le poste vacant au sein du conseil d'administration a été repourvu.

DIRECTION

Dr. Guido Stäger, CEO | Nicole Aerni, finances et services | Steve Howe, usine d'Aarberg | Peter Imhof, service betteravier | Catherine Metthez, marketing et vente | Dr. Joachim Pfauntsch, usine de Frauenfeld
Marc Spring, personnel

Indemnisation totale de la direction en 1000 francs	2018/19	2017/18	2016/17	2015/16
Rémunération fixe	1 207	1 248	1 153	1 254
Rémunération variable	114	122	94	101
Rémunération totale	1 321	1 370	1 247	1 355

Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

ORGANE DE RÉVISION

Provida Wirtschaftsprüfung AG, Frauenfeld

CONCEPTION, TEXTES, RÉDACTION ET RÉALISATION

c&h konzepte werbeagentur ag
4500 Soleure | werbekonzepte.ch

IMPRESSION

Druckerei Herzog AG, 4513 Langendorf
Imprimé sur RecyStar Polar



Naturellement naturel.



SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA

Radelfingenstrasse 30 | Postfach | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00

Oberwiesenstrasse 101 | Postfach | CH-8502 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00

info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch